

Le Comité de la descente du 17 février

C.P. 49005, Place Versailles, Montréal, H1N 3P6

TÉL-FAX : (514) 333-3333

INVITATION PERSONNELLE À TOUS UNE VICTOIRE À FÊTER !

Chers amis,

Les mandats que vous nous avez confiés en février et en mars 1994 se termineront bientôt, maintenant que le Procureur de la Ville de Montréal a battu en retraite et définitivement abandonné toutes les accusations contre les clients arrêtés le 17 février 1994 (Réf. : P.S. 1) !

Nous aimerions vous rassembler une dernière fois,

jeudi le 2 novembre, à 19h30 précises
au Centre St-Pierre-Apôtre, dans la salle 204 (second étage),
1212, Panet (entrée du stationnement sur Panet) près de la station Beaudry

pour **1°** vous raconter notre travail, **2°** vous expliquer la situation actuelle et **3°** vous présenter un rapport de la gestion que nous avons faite des ressources financières qui nous ont été confiées. Il vous faudra aussi **4°** décider de la disposition du solde de notre compte bancaire, s'il y a lieu. Ensuite, si vous êtes satisfaits de ceux qui se sont occupé de nos affaires, nous vous demanderons de **5°** nous libérer officiellement de nos responsabilités.

Nous aimerions d'autre part vous donner l'occasion d'exprimer vos intentions et vos besoins au sujet d'un éventuel recours contre ceux qui nous ont si inutilement arrêtés et accusés. Si un tel recours s'avérait à votre avis opportun, possible et réalisable, vous pourrez alors confier ce nouveau mandat à un **nouveau comité**.

Cette rencontre sans formalité vous permettra de revoir et de **remercier** personnellement des gens importants parce qu'ils ont appuyé notre cause. Nous avons donc invité en votre nom, à l'occasion d'une réception qui suivra notre courte assemblée :

Me Steve Goldenberg, notre allié de tous les instants,
Me Robert La Haye, notre avocat et
Me Michel Moisan, son assistant au dossier,
Mme Shanon Morelli, la toujours serviable secrétaire de la *Station C*,
M. Yves Killer, le psychologue des deux rencontres de partage,
M. André Boulerice, le député qui nous a accordé une subvention,
M. Sam Forcillo, un allié discret (président du comité exécutif de la Ville de Montréal).
M. Nicolas Pomerleau, une intervention clef profitable

Nous remettrons alors à ces supporteurs un certificat d'appréciation et nous présenterons une plaque commémorative à M. Steve Goldenberg en témoignage de notre reconnaissance collective.

Nous serons heureux de vous revoir tous, chers amis d'infortune, pour célébrer avec vous notre victoire commune et surtout la fin heureuse d'un long mandat de 623 jours.

André Faivre, 13 octobre 1995
Porte-parole du **Comité de la descente du 17 février**
Membres actifs : Serge Giguère, Joël Dubé, Bernard Gadoua, Martin Landry et André Faivre

- P.S. 1 :** Ci-joint, la mise au point du Comité envoyée aux média gais au sujet du texte signé par Me Noël St-Pierre dans Fugues (page 44, N° 7, VOL. XII).
- P.S. 2 :** Le Comité a aussi adressé une plainte au rédacteur en chef de Fugues et une lettre personnelle à Me Noël St-Pierre en réaction à son texte (Fugues) truffé d'inexactitudes et portant préjudices à la réputation de Me Steve Goldenberg par ses affirmations fausses et abusives.
- P.S. 3 :** Nous passerons le chapeau pour aider à couvrir les dernières dépenses (cette assemblée et la réception) et, surtout, la plaque offerte à Me Steve Goldenberg et les certificats présentés à nos supporteurs. Si vous prévoyez ne pas pouvoir participer à l'assemblée mais désirez apporter quand même votre contribution, nous vous invitons à envoyer votre don à l'adresse de l'entête, à l'ordre du Comité de la descente du 17 février, avant le 2 novembre. **Merci !**
- P.S. 4 :** Prenez note que l'assemblée et la réception sont exclusivement réservées aux personnes invitées par le Comité, aux clients arrêtés-accusés défendus par le Comité et aux employés et ex-employés de la Station « C » qui ont été arrêtés-accusés. L'admission sera contrôlée et aucune autre personne (journaliste, etc.) ne sera admise dans la salle de notre rencontre.